

GUIDE PRATIQUE
L'AGGLO
à votre service

N° SPÉCIAL - OCTOBRE 2022 | agglo-heraultmediterranee.net    



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS





© P. Amaud

L'ÉDITO

GILLES D'ETTORE

Président de l'Agglomération
Hérault Méditerranée,
Maire d'Agde

Depuis 2003, notre Agglomération agit au service des habitants de nos 20 villes et villages où elle est très présente dans leur vie quotidienne. Je veille tout particulièrement à ce que notre action soit la plus lisible et efficace pour le bien-être des 80 000 citoyens de ce territoire : entretien et embellissement du cadre de vie avec les services espaces verts et propreté voirie, gestion et préservation de la ressource en eau, développement d'un réseau de bus desservant nos cœurs de villes et villages et les principaux pôles économiques, centres médicaux, commerciaux et de loisirs, rénovation de l'habitat en centres anciens, développement de parcs d'activités économiques et accompagnement des créateurs d'entreprises avec les pépinières, création de deux centres aquatiques à Agde et Pézenas afin de favoriser l'apprentissage de la natation et animation du réseau de nos 11 médiathèques.

L'intérêt d'avoir des services de proximité gérés par l'Agglo nous a permis de professionnaliser nos personnels pour garantir sur l'ensemble de nos communes des services publics de qualité.

**“ NOTRE AGGLO JOUE UN RÔLE MOTEUR
POUR DONNER DU SENS
À L'ACTION PUBLIQUE ”**

Mon rôle est de veiller à ce que chacun puisse s'épanouir pleinement sur ce territoire, avec la mise en place de services adaptés à chaque demande. Car, en embellissant votre cadre de vie, on favorise également le développement économique en rendant nos communes plus attractives. En ce sens, notre Agglo joue un rôle moteur pour donner du sens à l'action publique.

Je vous invite donc à découvrir au fil des pages de ce guide pratique, les services que notre Agglo propose afin de simplifier votre quotidien, faciliter vos démarches administratives et profiter de ce territoire exceptionnel où il fait bon vivre.



GUIDE PRATIQUE **L'AGGLO** *à votre service*



20 Communes

ADMINISTRATION
GENERALE

SERVICES
TECHNIQUES

AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

DU LUNDI AU VENDREDI

8H30 – 12H00

14H00 – 17H30

Tel : 04.99.47.48.49

Fax : 04.99.47.48.50

accueil@agglo-heraultmediterranee.net



RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET

SOMMAIRE

06	ÉQUIPEMENT DE LOISIRS Les centres aquatiques l'Archipel et Ô Pézenas
10	TRANSPORT Le réseau Cap'Bus
14	ESPACES VERTS ET PROPRETÉ VOIRIE Des équipes mobilisées pour valoriser votre cadre de vie
18	EAU ET ASSAINISSEMENT Une équipe opérationnelle à votre service
22	AGRICULTURE Un guichet unique pour accompagner les agriculteurs
24	ÉCONOMIE > La création d'entreprise et le foncier économique > Les pépinières Gigamed
32	HABITAT Des dispositifs sur mesure selon vos besoins
38	LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE Un lieu d'information et d'échanges pour les habitants
40	LE CAMPUS CONNECTÉ Un enseignement supérieur proche de chez vous
44	FORMATION ET EMPLOI Des dispositifs pour vous accompagner
48	SERVICES PUBLICS Faciliter vos démarches en ligne
52	URBANISME Un service pour instruire vos demandes
54	LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT Un service gratuit ouvert à tous
56	AGENCES POSTALES Les agences postales intercommunales
58	MÉDIATHÈQUES Faites le plein de culture
62	MÉTIERS D'ART Des savoir-faire d'excellence
64	TRÈS HAUT DÉBIT Des connexions optimisées
66	TOURISME Une équipe pour promouvoir une destination d'exception
70	L'ANNUAIRE

Guide pratique l'Agglo à votre service •
Contact : Service communication ZI le Causse -
34630 St-Thibéry • Tél : 04 99 47 48 77 •
www.agglo-heraultmediterranee.net •
Directeur de la publication : Bruno Palleau
Responsable de la publication : Céline Klein
Graphisme et mise en page : Cynthia Bernabé
• Rédaction : Céline Klein • Impression : JF
Impression • Tirage : 15 000 exemplaires sur
papier recyclé • Dépôt légal, numéro ISSN :
2101- 5503



3, 2, 1... À L'Ô !

J'APPRENDS À NAGER AVEC L'AGGLO

LE NOUVEAU
CENTRE
AQUATIQUE DE



LES CENTRES AQUATIQUES “L'ARCHIPEL” ET “Ô PÉZENAS”

Apprentissage de la natation, natation sportive, loisirs en famille, aquafitness, ou natation scolaire, tout le monde se retrouve dans les 2 centres aquatiques de l'Agglo : “l'Archipel” à Agde et “Ô Pézenas” !



L'archipel

Entre Agde, Cap d'Agde et Grau d'Agde, l'Archipel vous ouvre ses 10 000 m² de loisirs :

- > **Le bassin d'activités**, dont la profondeur ne dépasse pas 1,20 m accueille les bébés nageurs, la natation maternité, ainsi que les activités aquafitness.
- > **Le bassin balnéo**, avec jets massants, parapluie, cols de cygnes, queue de carpe et lits à bulles est dédié à la détente.
- > **Les quatre toboggans et la pataugeoire** avec ses jeux d'eau, auront la préférence des enfants.
- > **Enfin les nageurs confirmés**, les débutants ou encore les écoliers, pourront s'entraîner ou s'initier à la natation dans le bassin de 25 m.

LES +

- > 1 BASSIN SPORTIF DE 25M
- > 1 BASSIN D'ACTIVITÉS
- > 4 TOBOGGANS
- > 2 BAINS BOUILLONNANTS
- > 16 LITS À BULLES
- > 11 JETS MASSANTS



Archipel le Spa, une bulle de bien-être

Sur une superficie de 800 m² dédiée au bien-être et à la détente, Archipel le Spa vous propose :

- > **De découvrir l'Orient** et ses rituels beautés avec un hammam d'architecture traditionnelle, en mosaïques et marbre.
- > **De vous évader** vers les espaces nordiques avec un sauna sec ou humide, une douche au seau et une fontaine à glace.
- > **De prendre soin de vous** avec une large palette de soins visages et corps et de massages.

Accès Spa possible à partir de 16 ans accompagné d'un adulte.



D'INFOS

**Centre aquatique et Spa,
Archipel Agde**

Impasse Jean Rat

34300 Agde

Tél. 04 67 35 32 00

centresaquatiquesagglo.com





Centre aquatique "Ô Pézenas"

Conçu pour favoriser l'apprentissage de la natation, ce centre aquatique est dédié à l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement à ceux des communes du Nord de l'Agglo.



5 788 m² d'espaces innovants

- > **Un bassin d'apprentissage** et une pataugeoire. Conçu pour l'enseignement de la natation scolaire, ce bassin d'apprentissage de 20mx10m offre une profondeur de 1m20 sur moitié puis de 1m60 et dispose de 5 lignes de nage.
- > Avec son habillage inox revêtu, **le bassin nordique** rénové conserve ses 5 lignes de nage. Ses dimensions de 25mX12,5m et sa profondeur de 2m50 permettent la pratique de la natation sportive. Il bénéficie d'un accès depuis l'intérieur de l'établissement par le biais d'un sas aquatique.
- > Au centre de l'espace, les enfants peuvent s'amuser autour du **splashpad aquatique** de 70 m² : cette zone de jeux d'eau sécurisée est immersive et sans profondeur d'eau.

LES +

- > 350 jours d'ouverture/an 7 j / 7
- > + de 1800 h/an d'ouverture au public pour venir pratiquer librement la natation en extérieur ou intérieur
- > Des activités santé/forme pour tous avec des cours d'aquafitness !



D'INFOS

**Centre aquatique
"Ô Pézenas"**

84, avenue de plaisance

Tél. 04 67 35 32 00

centresaquatiquesagglo.com

Son architecture bioclimatique en fait un équipement moderne et respectueux de l'environnement : il est économe en énergie et en coût de fonctionnement grâce à la géothermie qui permet de capter l'eau chaude naturelle (32°) à 800 mètres de profondeur.

Demandez la carte "Pass' Agglo" !

Vous êtes résident sur notre territoire ? Profitez de tarifs préférentiels dans nos 2 centres aquatiques grâce à la carte Pass'Agglo.

Obtenez la gratuitement en vous présentant dans les centres aquatiques ou à l'accueil de votre Mairie, muni d'une pièce d'identité (livret de famille pour les mineurs), d'un justificatif de domicile et d'une photo.



TRANSPORT



LE RÉSEAU CAP'BUS VOUS NE POURREZ PLUS VOUS EN PASSER !

Cela vous dirait de gagner du temps, de l'argent et de la sérénité ? Afin d'accompagner les déplacements des habitants du territoire et des estivants, l'Agglo Hérault Méditerranée vous propose de découvrir l'offre de mobilité de son réseau Cap'Bus, en partenariat avec l'appui technique de Kéolis Agde.



Le bus avec plus de services

Une connexion renforcée avec la gare d'Agde

Le réseau de bus est désormais plus connecté à la gare avec des correspondances TER renforcées à destination et en provenance de Montpellier et Béziers.

Avec les lignes 2, 3 et 4, l'utilisateur peut profiter d'un passage de bus toutes les 20 minutes entre la gare et le centre-ville.

Des communes mieux desservies

Bessan, Vias, Florensac, Pomérols, Pinet, Agde, Pézenas... toutes ces communes bénéficient de nouvelles dessertes avec des liaisons plus directes et adaptées aux déplacements des habitants du territoire.



A NOTER

- > **Une nouvelle ligne régulière** pour les habitants de Pézenas, Castelnau-de-Guers, Pinet, Pomérols, Florensac et Agde avec la ligne 7.
- > **Un bus toutes les heures** entre Agde et Pézenas avec les nouvelles lignes 5 et 7
- > **Plus de bus** à destination de la Zone Commerciale "Les Portes du Littoral" avec les nouvelles lignes 2 et 4.
- > **Les Zones d'Activités "Héliopole"** à Bessan et des Rodettes à Pézenas sont desservies par la nouvelle ligne 5.



Le transport à la demande

Appelé plus facilement le TAD, le transport à la demande permet aux habitants des communes dont les secteurs sont moins bien desservis, de se déplacer facilement.

Il existe 4 lignes de TAD sur le territoire :

- > **La ligne A** : Portiragnes Plage - Portiragnes - Vias - Vias Plage - Agde - Grau d'Agde - Cap d'Agde
- > **La ligne C** : Saint-Pons-de-Mauchiens - Montagnac - Aumes - Pézenas
- > **La ligne D** : Cazouls-d'Hérault - Lézignan-la-Cèbe - Tourbes - Pézenas
- > **La ligne E** : Adissan - Nizas - Caux - Pézenas

Le TAD, comment ça marche ?

Pour assurer le passage de votre ligne en TAD à votre arrêt, il faut réserver du lundi au vendredi (hors jours fériés), au plus tard la veille avant 16h de votre déplacement.

Attention, les réservations pour le lundi se font uniquement le vendredi qui précède, avant 16h !



Comment réserver ?

- > Sur internet avec un formulaire en ligne disponible : <https://www.capbus.fr>
- > Par téléphone au numéro vert suivant : **0800 350 310**
- > Lors de votre appel, préparez les renseignements suivants :
 - Vos **coordonnées** : nom, prénom, téléphone, e-mail.
 - Votre **voyage** : la date du voyage, l'heure de départ, la ligne souhaitée, l'arrêt de montée et celui de descente et le nombre de voyageurs.



Une offre estivale élargie

La navette littorale devient désormais la navette des plages et offre de nouvelles destinations au Cap d'Agde vers l'île des loisirs et le Village Naturiste.

Elle complète l'offre de transport des autres lignes régulières : les lignes 2, 3, 4 et 6 emmènent également les voyageurs vers toutes les destinations "plages" du littoral du lundi au dimanche et même pendant les jours fériés.

Des bus plus tard le soir pour accompagner toutes les sorties

L'été, le réseau Cap'Bus renforce son offre de mobilité en soirée, avec notamment des services :

- > **Jusqu'à 0h30 sur la ligne 3**
(Agde > Grau d'Agde > Cap d'Agde)
du lundi au dimanche
- > **Jusqu'à 0h30 sur la ligne 5**
(Pézenas > Saint-Thibéry > Agde),
uniquement les mercredis et vendredis
- > **Jusqu'à minuit** pour la **nouvelle navette des plages**.

La nouvelle ligne Express Été

Afin de répondre notamment aux forts besoins de déplacements des touristes qui arrivent en gare d'Agde, une nouvelle ligne Express est créée uniquement pendant la saison estivale et permet de rejoindre directement les nouvelles infrastructures du centre du Cap d'Agde (Casino, Palais des Congrès), avec un bus toutes les heures, de 10h30 à 18h30 du lundi au dimanche.



Votre ticket sur smartphone avec l'Appli Seamless !

L'appli Seamless vous permet d'utiliser votre smartphone pour acheter et valider vos titres de transport Cap'Bus. Téléchargez l'application Seamless ! M'Ticket sur App store et Android.

Les fiches horaires et plans sont disponibles sur le site www.capbus.fr à l'agence Cap'Bus et à la demande auprès des conducteurs.



D'INFOS

Agence commerciale
1 bis Quai Commandant Réveille
Agde
Tél. 04 67 01 22 24
www.capbus.fr
Ouvert du lundi au samedi
(9h-12h et 13h-17h)

ZÉRO PESTICIDE

C'est l'affaire de tous !

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'Agglo s'engage
<http://www.agglo-heraultmediterranee.net>

ZÉRO  **dans nos villes
et villages**
PESTICIDE

ESPACES VERTS ET PROPRETÉ VOIRIE DES ÉQUIPES POUR VALORISER VOTRE CADRE DE VIE

L'Agglo Hérault Méditerranée a mis en place un mode de gestion durable de ses espaces verts tout en poursuivant ses objectifs : réduire l'arrosage et supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires*. Ce changement de pratiques répond à des enjeux de santé publique et de respect de la biodiversité.



Le service des espaces verts

Différents corps de métiers interviennent quotidiennement sur les 20 communes du territoire pour aménager des jardins secs, en favorisant les plantations de plantes vivaces, élaguer les arbres (46 000 arbres), entretenir les abords des cours d'eau, faucher et nettoyer les 178 bassins de rétention du réseau pluvial, tailler les haies (114 kms de haies dont 70 kms au Cap d'Agde) et tondre les pelouses (40 ha de pelouses - 24 stades).

Cette répartition des tâches assortie d'une mutualisation des matériels et engins mécaniques permet d'offrir un service public de proximité de qualité.



Le service propreté / voirie

Les 100 agents assurent le maintien de la propreté des espaces publics. Leur mission consiste à nettoyer les rues et les trottoirs, les parkings, les places et les jardins publics de nos 20 villes et villages.

Pour optimiser le travail des agents, l'Agglo effectue des acquisitions de matériels qui bénéficient à l'ensemble des communes : les aspirateurs de voirie permettent d'accéder aux ruelles les plus étroites et les balayeuses garantissent un nettoyage plus efficace des avenues et des voiries des lotissements.

**Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi a interdit l'usage des produits phytosanitaires chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts, parcs, jardins et de la voirie. Depuis le 1^{er} juillet dernier, les cimetières et terrains de sports font aussi l'objet de cette interdiction.*



Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont des actes d'incivilité qui portent atteinte à l'environnement, à la qualité du cadre de vie quotidien des habitants et à notre attractivité touristique.

Pour éradiquer rapidement et durablement ce fléau, la Ville d'Agde, l'Agglo Hérault Méditerranée et le SICTOM ont décidé de durcir les règles et de renforcer les moyens pour identifier les dépôts et les contrevenants.

- > Tout dépôt sur la voie publique sera considéré comme un dépôt sauvage et donc totalement interdit avec des **contraventions allant de 135 à 1500€**.
- > Tout "encombrant" (électroménager, matelas, mobilier usagé...) abandonné sur la voie publique est désormais considéré comme un dépôt sauvage et sera verbalisé en conséquence.
- > **Nous sommes tous responsables :** trier ses déchets et aller en déchèterie sont des actes citoyens d'autant que les 10 déchèteries du territoire sont gratuites et ouvertes au moins 6J/7.

Seules les Personnes à Mobilité Réduite pourront bénéficier d'une prestation programmée d'enlèvement d'encombrant à leur domicile en appelant le :

> CCAS d'Agde : 04 67 94 66 35

> Pour toutes les autres communes :
04 67 90 48 03



Les déchets ménagers

Une question sur la collecte des déchets ménagers, le tri sélectif, les composteurs ou les horaires de déchèteries ? Contactez le SICTOM Agde-Pézenas ou visitez le site Internet : www.sictom-pezenas-agde.fr



D'INFOS

SICTOM Agde-Pézenas

Siège administratif :

27, avenue de Pézenas

Nézignan-l'Evêque

Adresse postale :

BP 112 • Pézenas

Tél. 04 67 98 45 83

Fax : 04 67 90 05 98

contact@sictom-pezenas-agde.fr



L'entretien du pas de porte

L'Agglo rappelle à ses habitants qu'il est de leur responsabilité de désherber les végétaux situés en pied de façade (jonction entre l'enrobé et le mur du propriétaire) dans le respect de l'environnement.

Pour entretenir régulièrement son pas de porte, voici quelques astuces :

- > Le désherbage à la binette ou à l'eau bouillante,
- > Le désherbage mécanique au rotofil, au désherbeur thermique ou au brûleur à gaz...

Comme le rappelle le dicton populaire :
"À chacun de balayer devant sa porte" !



“Je Désherbe
mon pas de porte”



ZÉRO
PESTICIDE

L'AGGLO S'ENGAGE
agglo-heraultmediterranee.net

EAU

ET ASSAINISSEMENT



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT C'EST L'AGGLO ! UNE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE À VOTRE SERVICE

L'accès à l'eau et au traitement des eaux usées est assuré par les services de l'Agglo Hérault Méditerranée qui vous garantissent un service continu et de proximité depuis le 1^{er} janvier 2017. Notre Agglo a également la gestion et la responsabilité de tous les ouvrages rattachés à l'eau et à l'assainissement.



Un service de proximité professionnalisé

Le service compte plusieurs corps de métiers parmi lesquels les fontainiers, les agents d'exploitation, les techniciens en charge du traitement de l'eau ou les agents d'accueil à la facturation. Les conditions de travail de la régie ont été optimisées et améliorées, pour être au plus près des usagers. Lorsque les fuites sont minimales, les agents n'hésitent pas à intervenir de nuit pour effectuer des coupures d'eau afin de ne pas gêner la population et la circulation.

De plus, toujours dans l'optique d'être au plus proche des usagers, la création d'un bâtiment dédié à la Direction de l'Eau verra le jour sur la commune de Bessan à proximité immédiate du parc d'activités économiques Héliopôle, sortie autoroute A9.



Préserver la ressource

L'eau est un enjeu majeur pour les années à venir. Afin de préserver cette ressource vitale, l'Agglo veille à rendre les réseaux plus efficaces et minimiser ainsi les fuites. L'assainissement est tout aussi important, les rejets dans les milieux naturels doivent être plus propres pour avoir le minimum d'impact sur les écosystèmes et ne pas perturber la ressource dans laquelle nous puisons.

D'importants travaux de modernisation du réseau ont été engagés dans nos 20 communes pour limiter les fuites d'eau, améliorer le rendement et préserver la ressource.



La télérelève pour mieux contrôler sa consommation

Pour permettre aux usagers de suivre leur consommation d'eau potable et de détecter une consommation anormale, l'Agglo Hérault Méditerranée développe la télérelève des compteurs d'eau sur le territoire. Un dispositif utile pour détecter les fuites !



Les bons gestes

- > **Protégez votre compteur du gel** : s'il est placé à l'extérieur, positionnez des plaques de polystyrène compensées sur les parois du regard.
- > **Pour une absence prolongée** : vidangez votre installation, fermez le robinet d'arrêt général, ouvrez tous les robinets de votre installation afin que l'eau s'écoule. Puis refermez-les.
- > **Vérifiez les fuites d'eau** : pour éviter le gaspillage et limiter un surcoût de votre facture, surveillez votre consommation sur votre compteur. Si l'index tourne sans qu'aucun robinet ne soit ouvert, il y a probablement une fuite. Faites appel à un plombier pour la réparation.





PRATIQUE : Payez votre facture d'eau en ligne !

Un portail de paiement en ligne est proposé aux abonnés désirant régler leur facture par carte bancaire. Ce portail, accessible depuis la page d'accueil du site de l'Agglo Hérault Méditerranée, permet aux abonnés de consulter leurs factures, de contacter le service eau et assainissement de l'Agglo, de pouvoir télécharger les documents pour un nouvel abonnement ou une résiliation...

Comment payer sa facture en ligne ?

Vous devez pour cela créer un compte privé. Voici les différentes étapes à respecter :

1> Demandez votre code abonné d'ouverture au service de l'eau.

Composez le 04 34 33 80 03 un agent vous fournira votre code abonné.

2> Connectez-vous au portail du site de l'Agglo Hérault Méditerranée :
<https://www.agglo-heraultmediterranee.net>

3> Cliquez sur l'onglet "payer sa facture d'eau". Vous allez alors être redirigé vers le portail BL citoyen.

4> Créer un compte pour vous inscrire en complétant les données demandées et en notant le code abonné d'ouverture.

5> Un message de confirmation finalisera alors l'inscription.

Les données personnelles notées lors de la création du compte sont protégées et accessibles uniquement par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglo Hérault Méditerranée. Les téléservices offerts par l'Agglo ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



D'INFOS

**Demande d'adhésion
pour la mensualisation :**
Service des eaux :

Tél. 04 67 77 41 20

servicedeseaux@agglohm.net

Agglo Hérault Méditerranée

ZI le Causse 22 av. du 3^{ème}

Millénaire • Saint-Thibéry

**Service ouvert de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h**



Astreintes : Les numéros utiles en cas de problème

> Pour les communes du Sud

Eau et assainissement (Pomérols, Saint-Thibéry, Bessan, Florensac)
 Tél. 06 28 53 48 85

> Pour les communes du Nord

Pézenas (eau potable), Castelnau-de-Guers (eau et assainissement), Lézignan-la-Cèbe (eau et assainissement), Tourbes (assainissement), Nizas (assainissement), Cazouls-d'Hérault (assainissement), Adissan (assainissement), Caux (assainissement)
 Tél. 07 87 62 36 81

**Pour les communes exploitées
en Délégation de Service Public :**

> Pinet, Vias et Montagnac
 Tél. 0 977 428 465

> Agde, Aumes, Portiragnes, Saint-Pons-de-Mauchiens et Nézignan-l'Évêque.
 Tél. 0 977 401 138

Mangez Local !

c'est **bon, sain**
et **responsable**



Service Communication Agglo Hérault Méditerranée 04 99 47 49 77



DÉVELOPPE LES CIRCUITS COURTS

VALORISATION DES FILIÈRES AGRICOLES UN GUICHET UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

Vous êtes agriculteur, vous souhaitez vous installer sur notre territoire, développer, diversifier votre activité ou figurer dans le guide des producteurs locaux ?

Le service agriculture de l'Agglo vous accompagne dans vos démarches.



Afin de soutenir la production agroalimentaire locale et le développement des circuits courts, notre Agglo s'est engagée dans une démarche visant à accompagner les différentes filières agricoles du territoire : viticulture, maraîchage, arboriculture, agropastoralisme, élevage, valorisation des produits de la mer...

Son service agriculture accompagne les producteurs dans leurs démarches :

- > Mobilisation du foncier.
- > Aides à l'installation et à la transmission.
- > Diversification des productions agricoles.
- > Modernisation et qualification des équipements.

Pour valoriser leurs productions, elle édite un guide recensant l'ensemble des producteurs du territoire par filière.



D'INFOS

Service agriculture

Tél. 04 11 79 02 20

k.capus@agglohm.net

SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE NOUVELLE DESTINATION ÉCONOMIQUE



Ici, pas de frontières pour le business. Sète Agglopôle Méditerranée et Cap d'Agde Méditerranée se réunissent pour créer Blue, l'agence d'attractivité économique. Parce que nous nous ressemblons, parce que nous nous complétons, ensemble, aujourd'hui nous imaginons des solutions pour tous les créateurs de valeur ajoutée.

**INVEST IN
SÈTE CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE**

BLUE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



CRÉATION D'ENTREPRISE ET FONCIER ÉCONOMIQUE : MISEZ SUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF !

Vous avez un projet de création d'entreprise ou de start-up et vous souhaitez vous développer sur notre territoire ? Bénéficiez d'un panel de services et d'aides disponibles sur nos parcours dédiés "Commerce", "Entrepreneuriat" et "Implantation".



L'Agglo Hérault Méditerranée aux côtés de l'agence d'Attractivité BLUE vous offre l'opportunité de profiter de réseaux d'affaires sur un territoire élargi avec un accès privilégié aux décideurs publics et privés du territoire.



Du projet innovant aux trois premières années d'existence de l'entreprise "startup"

- > Une offre de services complète, à partir de 150€ HT par mois : bureaux en accès illimité incluant les services de la Pépinière plus le coaching mensuel, des ateliers dédiés à l'innovation, des formations et un appui à la recherche de financement.
- > Une offre de services flexible, à partir de 45€ HT par mois : Espaces de travail accessibles 5 jours / mois incluant des permanences d'experts, des workshops... ainsi que des rendez-vous réguliers (Gigamed Cafés, Afterwork) pour développer votre réseau.



- > L'Agglo propose des locaux professionnels vacants au sein de deux structures immobilières d'accueil des entreprises, sous forme de pépinières/hôtels d'entreprises avec Gigamed à Bessan et Gigamed explore à Saint-Thibéry.



L'Agglo met à disposition des jeunes entreprises un immobilier dédié (bureaux et ateliers) et adapté à leurs problématiques avec de multiples avantages :

- > Un **loyer moins élevé** que les prix du marché immobilier local.
- > Un **bail souple et progressif**, qui s'adapte à l'évolution de la jeune entreprise : bail de 6 à 36 mois avec préavis de rupture d'un mois et possibilité d'ajouter des bureaux en cas de croissance.
- > Des **espaces communs** : salles de réunions modulables équipées en wifi et vidéoprojecteurs ; espace de co-working.
- > Des **services mutualisés** : accueil courriers/livraisons, photocopieur, salon V.I.P...
- > Un **écosystème stimulant** d'entrepreneurs et de **partenaires économiques** (mise en réseau, événements, ateliers...). Les pépinières de l'Agglo sont membres d'Ad'Occ et de la French Tech Occitanie (accès à un réseau d'envergure régionale, à des formations, des événements...).

D'INFOS

**Responsable pépinières
GIGAMED et innovation**

Julien Machado

j.machado@agglohm.net

<https://investincap.fr>

Tél. 04 67 77 42 91

Port. 06 79 83 40 42



**Accompagnement
des projets au sein
des communes de l'Agglo,
sorties de Pépinière,
croissance, développement,
cessions d'entreprises**



Bénéficiez d'un accès privilégié aux informations sur les aides à la création et au développement des entreprises sur notre territoire. L'Agglo assure un lien direct avec les services du développement économique de la Région Occitanie et des partenaires économiques (Ad'Occ, CCI, CMA...) pour rechercher des aides, vous accompagner dans vos démarches (formalités, conseil, réglementation...).

L'Agglo propose également des aides spécifiques à l'immobilier d'entreprise.



D'INFOS

**Aide et Accompagnement
aux Entreprises**

Cybil Lechiguero

c.lechiguero@agglohm.net

Tél. 04 99 47 48 84 / 06 65 00 04 33



Une offre de foncier économique

L'Agence d'Attractivité Blue et l'Agglo vous accompagnent dans toutes les étapes de votre projet d'implantation ! L'Agglo gère une offre étendue sur des parcs d'activité économique de moins de 5 à plus de 30 hectares.

Une offre de services dédiée :

- > **Conseil et accompagnement à l'implantation** et au développement des entreprises en réponse à leur cahier des charges.
- > **Réponse aux besoins fonciers et immobiliers** et bien plus : informations économiques, filières, financement, logement, éducation...
- > **Coordination en mode projet** et mise en **réseau des différents partenaires** externes et des services de l'Agglo : ADS (état sur les autorisations administratives), transports mobilité, innovation, recrutement, aménageurs... Région Occitanie et son agence Ad'Occ, consulaires, Pôle Emploi, BPI...
- > Mise en **relation avec des investisseurs privés** en fonction de la qualité de l'assise financière et des professionnels de l'immobilier d'entreprises avec lesquels l'Agglo a signé une convention de partenariat (projet Hôtel d'entreprise sur Héliopôle).



D'INFOS

Agence d'Attractivité Economique BLUE / AGGLO

Séverine Michau

**Chef Service Développement des parcs
d'activités économiques
et accompagnement entreprises**
s.michau@agglohm.net

Tél. 04 99 47 48 20 / 07 86 95 10 56

Maeva Rion

Tél. 06 07 33 54 93

contact@investinblue.fr
www.investinblue.fr



NOUVELLE DESTINATION
ÉCONOMIQUE
**SÈTE CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE**

Mettez les voiles, investissez ici!



Création ou reprise d'un commerce en cœur de ville

Testez votre projet et bénéficiez des services de l'office du commerce de l'Agglo :

- > Animation.
- > Accompagnement à l'implantation (offre à loyer aidé, proposition de locaux, aides disponibles).
- > Boutique partagée...



D'INFOS

Aide et Accompagnement aux Entreprises

Cybil Lechiguero

c.lechiguero@agglohm.net

Tél. 04 99 47 48 84 / 06 65 00 04 33





ÉCONOMIE



PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

MISEZ SUR L'INNOVATION

Vous avez un projet d'entreprise ou une start-up, vous êtes dans les premières phases de son développement, vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement complet et d'un écosystème unique ? La pépinière Gigamed est faite pour vous !



Deux lieux pour entreprendre

- > **GIGAMED - BESSAN** est idéalement située à l'entrée de la zone d'activité de la Capucière, à 200m de l'échangeur "34 Agde" de l'autoroute A9.
- > **GIGAMED EXPLORE - SAINT-THIBÉRY** est idéalement positionnée au cœur de Saint-Thibéry.



Deux formules d'offre de services et d'hébergement

Gigamed propose deux offres d'hébergement, d'animations et de mise à disposition d'outils de travail. Elle accélère le développement des entreprises en les accompagnant au jour le jour.



→ Offre de service complète : A partir de 150€ HT par mois

Bureaux en accès illimité incluant :

- > Des permanences d'experts.
- > Des workshops.
- > Des formations en marketing, analyse financière et développement stratégique.
- > Des RDV réguliers : Gigamed Cafés et Afterwork pour développer votre réseau.

Cette offre de service complète vous permet de bénéficier en plus :

- > D'un coaching mensuel.
- > D'ateliers dédiés à l'innovation.
- > De formations et d'un appui à la recherche de financement.

→ Offre de service flexible : A partir de 45€ HT par mois

Espaces de travail accessibles
5 jours / mois incluant :

- > Des permanences d'experts.
- > Des workshops.
- > Des formations en marketing, analyse financière et développement stratégique.
- > Des RDV réguliers : Gigamed Cafés et Afterwork pour développer votre réseau.



Un programme complet de permanences et de rencontres pour développer votre projet

Rencontres, formations et ateliers vous permettent de structurer votre business autour des fondamentaux de l'entrepreneuriat : comptabilité, marketing, communication, gestion RH, Soft skills et de développer votre réseau.

1- Les animations ouvertes à tous :

- > **Les Gigamed Cafés** : un vendredi sur deux de 8h à 9h, assistez à une présentation suivie d'échanges pour s'informer et être orienté.
- > **Les permanences d'experts** : Rencontrez les experts de la création d'entreprise : URSSAF, DGFIP, Douane, experts-comptables, Plateforme Initiative, Boutique de Gestion, Créalia, Assureurs, INPI.
- > **Les matinales de Gigamed** : Chaque trimestre venez rencontrer tous les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprise : Initiative, BGE, CCI, French Tech, Expert-comptable, banques, avocats.
- > **Les Gigamed Afterwork** : Rencontres mensuelles conviviales pour construire votre réseau professionnel.

2- Les animations pour les entreprises hébergées à Gigamed :

- > **Gigamed ateliers innovation** : ateliers collaboratifs
- > **Gigamed formations** : formations sur le marketing, la communication, l'analyse financière, les stratégies de développement.



Co Working

Vous souhaitez travailler en flex-office et profiter d'un cadre de vie exceptionnel ? Gigamed vous propose 150 m² de bureaux et 3 salles de réunion avec des formules adaptées à votre besoin.

- > **Formule Communauté** :
abonnement mensuel : 150€ HT
- > **Formule Nomade** : demi-journée,
jour ou semaine à partir de 6€ HT
- > **Location de salles** à partir de 30€ HT

L'accueil comprend différents services : wifi, internet haut débit, cuisine commune, imprimante.



D'INFOS

GIGAMED

Tél. 04 99 47 48 93
Zone d'activité de la Capucière
Bessan

GIGAMED EXPLORE

Tél. 04 99 47 48 93
25 avenue de Pézenas
Saint-Thibéry

**RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR LE SITE
RUBRIQUE AGENDA : WWW.PEPINIERE-GIGAMED.FR**

DESTINATION ÉCONOMIQUE

**SÈTE CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE**

Ici pas de frontière pour le business !

**Développez votre réseau
& rejoignez**



DES ENTREPRENEURS
Sète Cap d'Agde Méditerranée

- **Participer**
à des workshops thématiques et
faire part de votre expérience
- **Partager**
des rendez-vous conviviaux autour du sport,
de la culture et de la gastronomie
- **Bénéficier**
d'un accès privilégié aux décideurs
publics/privés du territoire
- **Devenir**
un ambassadeur du territoire

Retrouvez toutes les informations sur les adhésions au Club sur :

 www.investinblue.fr  contact@investinblue.fr  

BLUE
AGENCE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Rénov'ccitanie

Ma rénovation énergétique

**PARTENAIRE DE VOTRE
RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



Pour un habitat

+économe +confortable -coûteux



DES DISPOSITIFS SUR MESURE SELON VOS BESOINS !

**Vous êtes propriétaire, locataire ou membre d'une copropriété ?
Vous avez des projets et souhaitez contacter l'interlocuteur qui répondra à toutes les questions que vous vous posez sur votre logement ? Le service habitat de l'Agglo Hérault Méditerranée vous invite, selon la nature de votre demande, à contacter les services dédiés. Ils vous permettront de bénéficier d'un accompagnement gratuit et en toute confidentialité et vous guideront dans vos démarches.**



POUR LES PROPRIETAIRES

Travaux d'économie d'énergie

Vous avez un projet de travaux de rénovation énergétique (isolation, chauffage, menuiseries) ? Pour réduire vos factures, vous pouvez contacter le guichet "Rénov'Occitanie" de l'Agglo afin de bénéficier de conseils et connaître les aides existantes.



D'INFOS

Guichet Rénov'Occitanie

Tél. 04 11 79 02 22

guichet-renovoccitanie@agglohm.net

***Permanence téléphonique
les lundis, mardis, mercredis
et vendredis matin.**

***Permanence d'accueil,
sur RDV, les jeudis matin
sur Pézenas et les jeudis
après-midi sur Agde.**



POUR LES PROPRIETAIRES

Travaux de rénovation

Avec le dispositif Objectif Rénov, l'Agglo et l'Agence Nationale de l'Habitat subventionnent vos travaux de rénovation. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires et syndicats de copropriétaires dont le logement ou l'immeuble est construit depuis plus de 15 ans.

Les travaux concernés :

- > **Des travaux d'adaptation** (monte-escalier, rampe d'accès, douche extra plate, redistribution des pièces à vivre en RDC...) pour être autonome dans votre logement.
- > **Des gros travaux** sur un ou **plusieurs logements très dégradés** (planchers, toiture, mise aux normes électriques, plomberie...)
- > **Des travaux de rénovation de votre façade** (enduits, zingueries, ferronneries, menuiseries, devantures commerciales...)
- > **Des travaux sur les parties communes** de votre copropriété (cage d'escalier, toiture, électricité...)
- > **Des travaux de rénovation** ou de création d'un ou plusieurs logement(s) pour le(s) mettre en location à un tarif abordable (loyer conventionné) et bénéficier d'une réduction d'impôt.



Un accompagnement gratuit

L'Agglo a missionné l'opérateur URBANIS pour accompagner les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subventions.

- > Il les informe sur les subventions mobili-sables en fonction des projets.
- > Il réalise également un diagnostic du logement et livre ses conseils techniques.
- > L'accompagnement peut intervenir à différents niveaux, de la mise en place du plan de financement à la recherche d'entrepreneurs. Les subventions sont calculées en fonction des ressources pour les propriétaires occupants et pour les propriétaires bailleurs, en fonction du type de travaux et du loyer pratiqué. Elles sont versées après les travaux.



D'INFOS

Mission cœur de ville

32 rue Jean Roger • Agde

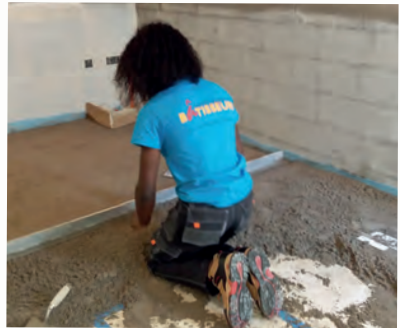
Tél. 04 67 21 31 30

maisonhabitat@agglohm.net

Ouvert du lundi au vendredi
(8h30-12h et 14h-17h).

**Vous pouvez aussi commencer
votre démarche en ligne
facilement sur le site :**

monprojet.anah.gouv.fr



Les compagnons bâtisseurs

L'Agglo a mis en place depuis de nombreuses années un partenariat avec les "compagnons bâtisseurs", une association qui accompagne l'auto-réhabilitation par les propriétaires occupants (travaux de réhabilitation) ou les locataires (travaux d'entretien locatif). Les salariés et bénévoles de l'association réalisent des travaux avec la participation active de l'occupant du logement. Ils répondent à leurs questions, analysent leur projet, mettent à disposition des outils, donnent des conseils. L'association accompagne les propriétaires comme les locataires en situation de mal-logement et de précarité économique. Une faible participation financière est demandée (parfois moins de 10 % du prix des matériaux) payable en plusieurs mensualités en fonction des travaux.



D'INFOS

Compagnons Bâtisseurs

Tél. 04 67 92 55 30



Location de votre bien : demandez votre permis de louer !

Vous êtes propriétaire en centre-ville d'Agde, Bessan, Florensac, Montagnac, Pézenas, St-Thibéry ou Vias ? Vous souhaitez louer ou relouer votre logement ?

Vous devez obligatoirement déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location afin d'obtenir le permis de louer sous peine d'amende.

Vous devez envoyer le CERFA N° 15652*01 et les diagnostics obligatoires pour la location à l'adresse courriel : permisdelouer@agglohm.net



Service habitat
Tél. 04 99 47 48 79



POUR LES COPROPRIETAIRES DU CENTRE VILLE D'AGDE

Si vous êtes propriétaire dans un immeuble qui a au moins 2 propriétaires différents, vous êtes copropriétaire !

L'Agglo a mis en place un dispositif spécifique sur le centre ancien d'Agde afin d'aider les copropriétés à s'organiser (mise en place d'un syndic bénévole ou professionnel, mise à jour ou mise en place d'un règlement de copropriété...) avant qu'ils puissent réaliser des travaux de rénovation.

Pourquoi ?

Il s'agit d'apporter des solutions aux difficultés de fonctionnement dans la copropriété et d'anticiper la dégradation des parties communes.

Comment ?

- > Des permanences sont organisées par une équipe aux compétences juridiques, administratives et techniques.
- > Des ateliers de formation sur des thèmes spécifiques à la copropriété (le fonctionnement d'une copropriété,



les premiers pas du syndic bénévole, l'Assemblée Générale...) sont proposées.

- > Un accompagnement personnalisé en fonction des dysfonctionnements de la copropriété est réalisé.

Des aides financières peuvent être octroyées par l'Anah et l'Agglo :

- > Jusqu'à 5 000€ pour des frais d'organisation de la copropriété (notaires, géomètres, impayés...) + 100 €/lot
- > Jusqu'à 35% + 2 000€ par copropriété pour les travaux en partie commune.



Mission cœur de ville
32 rue Jean Roger • Agde
Tél. 04 67 21 31 30
maisonhabitat@agglohm.net
Ouvert du lundi au vendredi (8h30-12h et 14h-17h).



POUR LES LOCATAIRES

> Vous êtes locataire, votre logement est en mauvais état (humidité, manque de chauffage, pièce sans fenêtre, électricité pas aux



normes...) et vous souhaitez que votre propriétaire réalise des travaux afin de l'améliorer ? Après en avoir informé votre

propriétaire, vous pouvez solliciter le service Habitat pour une visite de votre logement. Un technicien se déplacera et réalisera un diagnostic.



D'INFOS

Service habitat

Tél. 04 99 47 48 79

batidegrade@agglohm.net



> Vous souhaitez faire une demande de logement social ? Contactez le CCAS de votre commune ou faites votre demande sur le site : **www.demande-logement-social.gouv.fr**



BESOIN D'UN CONSEIL JURIDIQUE ?

Vous avez une question juridique sur votre logement (bail, fiscalité, loyers, copropriété...) ?

Vous pouvez contacter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 34 (ADIL 34).

Partenaire de l'Agglo, son équipe composée de juristes répondra à toutes vos questions.



D'INFOS

ADIL

Tél. 04 67 55 55 55

(taper 1) Site internet :

adil34.org (rubrique contact)





Loc'Avantages

La réduction d'impôt qui **profite à tous**

**Propriétaires
louer n'a jamais
été aussi
avantageux !**



- ✓ Réduction d'impôt selon le type de loyer
- ✓ Loyer maîtrisé sur 6 ans

agglo-heraultmediterranee.net

INVESTISSEZ L'AVENIR

DES DISPOSITIFS SUR MESURE



MISSION CŒUR DE VILLE
Tél. 04 67 21 31 30
maisonhabitat@agglohm.org

LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE AU SERVICE DES HABITANTS

“La mission cœur de ville” est un lieu d'information et d'échanges pour les habitants. Sa mission est de présenter et promouvoir les projets du nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU) du cœur de ville d'Agde sur les prochaines années.



6 secteurs prioritaires de réhabilitation ont été identifiés et pour lesquels un programme d'investissements de 32 M€ va être engagé :

- > L'îlot Brescou.
- > Le quartier de la République, autour de l'ancienne école Notre Dame qui englobe la place des Halles.
- > L'îlot de l'amour.
- > L'îlot Terrisse.
- > L'espace Perben près de la maison du cœur de ville.
- > Le quartier Lachaud qui va accueillir des logements pour les saisonniers.

Cette antenne de l'Agglo, accueille également :

- > La **Maison de l'Habitat**, guichet unique pour les aides proposées en matière de rénovation et d'économie d'énergie. Accompagnement gratuit et personnalisé.
- > La **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité** avec la présence de deux agents de proximité à l'écoute quotidienne des habitants du centre-ville.
- > Les permanences du **conseil citoyen**.
- > Un service de **téléconsultation médicale** assisté pour pallier à l'absence de médecin généraliste dans le cœur de ville d'Agde.

Le dispositif action cœur de ville

Le centre-ville d'Agde a été retenu par l'Etat pour bénéficier du programme “Action Cœur de Ville” et va bénéficier de moyens importants pour revitaliser le commerce et réhabiliter les logements.

Des questions sur votre logement, pour y vivre, le louer ou le vendre ?

De nombreuses aides existent et se cumulent pour vous accompagner dans votre projet en tant qu'investisseur privé sur le cœur de ville. Le chef de projet “Action cœur de ville” vous renseigne et vous accompagne (étude personnalisée) à la “mission Cœur de ville”.

Des questions pour installer votre commerce ou le vendre ?

Le manager de commerce du centre-ville vous accueille et vous conseille à “la mission cœur de ville”.



D'INFOS

Mission cœur de ville

32 Rue Jean Roger • Agde

Tél. 04 67 21 31 30

**Ouvert du lundi au vendredi
(8h30-12h et 13h30-17h)**

l.belda@agglohm.net

maisonhabitat@agglohm.org

FORMATION



LE CAMPUS CONNECTÉ

UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROCHE DE CHEZ VOUS

Suivre une formation universitaire à distance partout en France, en étudiant au sein du tout nouveau campus connecté d'Agde est la nouvelle opportunité offerte aux jeunes et aux personnes en reconversion professionnelle.



Pourquoi rejoindre le Campus Connecté d'Agde ?

Vous vivez loin d'un pôle universitaire, vous souhaitez poursuivre ou reprendre des études supérieures ou vous n'avez pas la possibilité d'étudier dans un établissement éloigné de chez vous ? Grâce aux espaces labellisés Campus Connecté, vous pouvez suivre, près de chez vous, des formations à distance dans l'enseignement supérieur garantissant la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire tout en étant encadré.

Le Campus Connecté à Agde associe la souplesse de l'enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif afin de mieux vous accompagner dans l'enseignement supérieur.

Ce lieu d'études innovant et convivial vous permettra de réussir des études supérieures que vous n'auriez pas nécessairement entreprises.



Qu'est-ce qu'un Campus Connecté ?



C'est un lieu d'études qui met à votre disposition des salles de cours connectées et où vous pouvez, à partir de votre ordinateur personnel ou de ceux mis à votre disposition, suivre la formation à distance à laquelle vous vous êtes inscrit auprès d'une université ou d'une école.

Vous bénéficiez d'un accompagnement méthodologique et participez à la vie étudiante du campus.



Quelles formations peut-on suivre dans un Campus Connecté ?

- > BTS, licence, master, doctorat, formations en santé, diplômes universitaires, formations "à la carte".
- > Tous les diplômes de l'enseignement supérieur et tous les champs disciplinaires sont accessibles (droit, STAPS, sciences humaines et sociales, ...).

Vous choisissez votre formation parmi les cursus à distance proposés par les établissements d'enseignement supérieur et vous vous inscrivez auprès de l'établissement.



Quel est le montant des frais d'inscription pour suivre une formation à distance dans un lieu labellisé Campus Connecté ?

Les établissements proposant des formations à distance fixent librement leurs tarifs. Les frais d'inscription sont indiqués sur le site des établissements proposant une formation à distance.



Comment m'inscrire dans un Campus Connecté ?

Le Campus Connecté est un lieu pour accompagner les étudiants en formation à distance dans l'enseignement supérieur. Si je suis intéressé je dois :

Me renseigner pour trouver la formation à distance souhaitée :

- > parcoursup.fr
(tout type de formations supérieures)
- > fied.fr
- > enseignementsupnumerique.gouv.fr
(Licences 1, 2 et 3, Master, BUT, DAUE...)
- > cned.fr
(BTS, Préparation concours, Titres et Certifications professionnelles)
- > cnam.fr
(Catalogue de formations à distance)
- > foad.campusfrance.org
(Trouver sa formation à distance en ligne)

M'inscrire à ma formation

- Choisir sur Parcoursup ma formation et cocher FOAD si je souhaite la réaliser à distance.
- Hors Parcoursup : Je m'informe directement auprès de l'établissement ou de l'organisme qui propose la formation à distance.

Prendre contact avec le responsable du campus

Les étudiants bénéficieront de tous les droits du statut étudiant, notamment les aides, bourses, CROUS...



D'INFOS

Campus connecté

30 rue Jean Roger • Agde

Du lundi au vendredi :

(8h30-12h30 et 13h30-17h)

Tél. 04 99 47 48 82

Port. 06 45 55 29 45

campus-connecte@ville-agde.fr



**VOUS VOULEZ
SUIVRE UNE FORMATION
UNIVERSITAIRE
PRÈS DE CHEZ VOUS ?**

**LA SOLUTION :
LE CAMPUS CONNECTÉ D'AGDE**

 **1200 FORMATIONS
DU BTS AU DOCTORAT**

 **ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES, AUX ASSOCIATIONS
ET ACTIVITÉS SPORTIVES**

 **LE DROIT
AUX MÊMES AIDES
QU'UNE FORMATION CLASSIQUE
(BOURSE, CROUS, CFP...)**

campus-connecte@ville-agde.fr

An illustration on a teal background featuring several white documents with horizontal grey lines. A magnifying glass with a black handle and frame is positioned on the left, focusing on a woman's profile with long dark hair and a red top. Another document in the upper right shows a woman with short brown hair and a blue top. In the lower right, a clipboard with a black clip and orange band holds a document with a checklist of seven items, each in a square box; the first, third, fourth, and sixth items are marked with orange checkmarks. A yellow pencil is visible on the right side of the clipboard. A purple rectangular box is located on the left side of the image.

EMPLOI

AGIR POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'Agglo s'appuie sur plusieurs dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté de recherche.



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE de l'Agglo a pour mission d'aider les personnes en difficulté (jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RSA) à trouver une solution pérenne d'accès et/ou de retour à l'emploi.

Être éloigné de l'emploi n'est pas une fatalité ni une situation définitive. Avec le PLIE, l'Agglo développe des projets qui visent à l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en ont le plus besoin.

Ce dernier dispositif permet de créer du lien avec les entreprises, de les accompagner dans leurs recrutements et de faciliter la mise en relation des publics en difficulté avec les employeurs de notre territoire.

Le PLIE suit chaque année environ 350 participants.



Les actions sont concentrées sur 4 axes : les chantiers d'insertion, l'appui spécifique à la recherche d'emploi, les ateliers collectifs thématiques et la clause d'insertion dans les marchés publics.



D'INFOS

PLIE

36, rue Jean-Jacques Rousseau

Agde

Tél. 04 67 01 07 95

plie@agglohm.net



La Maison du Travail Saisonnier (MTS)

La Maison du Travail Saisonnier est un point d'accueil, d'information et de services, dédié aux travailleurs et aux employeurs saisonniers.

La MTS répond à toutes les questions en lien avec la saisonnalité : logement, santé, réglementation, recherche d'emploi ou de candidats, formation, mobilité, aide aux formalités administratives (contrat de travail, document unique, etc.).



D'INFOS

MTS

2 rue de la Citrine • Agde
(France Services, de sept. à février)

Avenue des sergents • Cap d'Agde
(Mairie annexe, de mars à août)
Tél. 04 67 32 82 80
accueil.mts@agglohm.net



La petite fabrique

Dans un espace convivial et connecté en cœur de ville d'Agde, le tiers-lieu "la petite fabrique", offre aux usagers un accès à des outils et dispositifs stimulant les initiatives individuelles ou collectives autour du travail, de la formation, de l'accès au savoir sous toutes ses formes et du numérique.



Des ateliers, animations, conférences et activités créatives, ludiques et culturelles viennent compléter l'offre du tiers-lieu, favoriser les échanges et les collaborations.

Lieu ressources partageant les locaux du campus connecté, "la petite fabrique" propose un espace de coworking, une salle de formation ainsi qu'un espace dédié aux compétences numériques avec Fab Lab.



D'INFOS

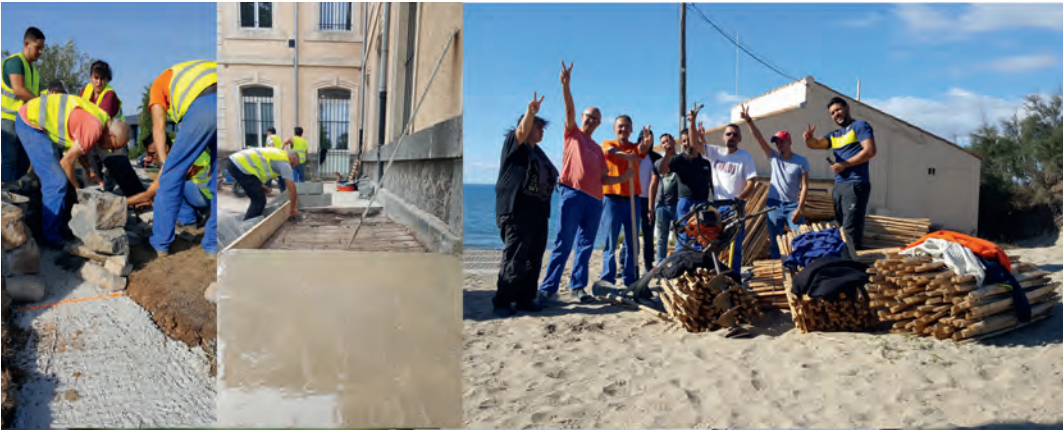
La petite fabrique

30 rue Jean Roger

Agde

Tél. 04 30 23 94 42

lapetitefabrique@agglohm.net





SERVICES PUBLICS

FRANCE SERVICES

FACILITER VOS DÉMARCHES EN LIGNE

France services est un guichet unique qui vous accompagne gratuitement et en toute confidentialité dans vos démarches administratives en ligne auprès des principaux organismes de services publics.



Les principaux organismes de services publics

> L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

- Aide aux démarches en ligne pour les permis de conduire et les cartes grises

> La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF)

- Informations et aide à la demande de prestations (APL, RSA, Prime d'activité, allocations familiales...).
- Aide à la déclaration d'un changement de situation

> La Caisse de Retraite et Santé au Travail (CARSAT)

- Informations sur les droits
- Aide à la demande de retraite
- Aide à la mise à jour de votre dossier

> La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Informations sur les droits et prestations

- Aide à la déclaration de ressources, à la demande de retraite

> La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

- Aide à la mise à jour de votre dossier
- Informations sur les droits et prestations

> La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) / Impôts

- Aide à la déclaration d'un changement de situation

> Le Pôle Emploi

- Aide à l'utilisation de votre compte personnel : télé-candidature, actualisation, consultation des offres...

> Le Ministère de la Justice

> La Poste



Une conseillère numérique propose un accompagnement à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone) et à l'usage pratique du numérique au quotidien (naviguer sur Internet, gérer sa boîte mail...), en rendez-vous individuel ou lors d'un atelier numérique.

Des postes informatiques en libre-service sont également disponibles dans les locaux de l'accueil principal.

Pour être au plus près des habitants de l'Agglo, **des permanences** sont tenues dans différentes communes. Un déplacement à la demande est également possible.



France services
Accueil principal
 2 rue de la citrine • Agde
 fs.agde@agglohm.net
 Tél. 04 67 01 24 22

Pour les permanences :
 fs.itinerance@agglohm.net
 Tél. 04 67 01 07 93



**Les permanences
 dans les communes**
04 67 01 07 93
(sur rendez-vous)

Cap d'Agde

Mairie Annexe du Cap d'Agde

- Tous les mardis : 9h-12h et 14h-17h

Agde centre

36 rue Jean Jacques Rousseau

- Tous les lundis : 9h-12h
- Tous les mercredis : 14h-17h

Florensac

Mairie

- Tous les lundis : 9h-12h

Nézignan-l'Evêque

Mairie

- Un jeudi par mois : 9h-12h

Montagnac

Maison des permanences

- Tous les mercredis : 9h-12h

Pézenas

Espace des services publics

- Tous les mardis : 9h-12h et 14h-17h
- Tous les mercredis et jeudis : 14h-17h

Pinet

Mairie

- Les jeudis chaque quinzaine : 9h-12h

Portiragnes

Mairie

- Tous les vendredis : 14h-17h

Saint-Thibéry

Mairie

- Un jeudi par mois : 9h-12h

Vias / CCAS :

- Tous les vendredis : 9h-12h



Je souhaite
actualiser
ma situation
sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans



Je ne sais pas vers
qui me tourner
pour faire mon
permis de conduire

Malo
23 ans



J'ai besoin d'aide
pour accéder
à mon compte
Ameli

Josiane
63 ans



**VENEZ, ON VA
S'EN OCCUPER !**



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

URBANISME



UN SERVICE POUR INSTRUIRE VOS DEMANDES

L'Agglo a mis en place un service mutualisé pour instruire les actes d'urbanisme de ses communes. L'antenne d'Agde gère les demandes des communes du Sud du territoire alors que l'antenne de Pézenas, celles des communes du Nord.



NOUVEAU : demandes d'autorisation d'urbanisme Déposez-les en ligne !

> Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

> Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Agglo propose un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui permet de déposer vos demandes d'autorisation en ligne. Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, l'Agglo met à votre disposition un service, sécurisé, gratuit et facilement accessible depuis son portail : **www.agglo-herault-mediterranee.net**

> Vous pourrez ainsi accéder aux formulaires et au cadastre, remplir la demande d'autorisation d'urbanisme, joindre les pièces nécessaires et télétransmettre le dossier de demande à la commune concernée.

> Un service simple et rapide qui facilite le dépôt des dossiers, leur suivi et accélère le délai de traitement !

**Ce service en ligne concerne les 19 communes de l'Agglo à l'exception de la commune de Cazouls-d'Hérault qui n'a pas délégué l'instruction des autorisations d'urbanisme.*

Pour accéder aux données des Plans Locaux d'Urbanisme et connaître les règles qui s'appliquent à votre parcelle, consultez le géo-portail national de l'urbanisme sur :
<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Le service Application du Droit des Sols (ADS) instruit les autorisations relatives aux actes suivants : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme et déclarations préalables de travaux.

Les habitants du territoire peuvent ainsi bénéficier de l'expertise d'agents expérimentés qui examinent la compatibilité des demandes avec les règles d'urbanisme.

Les formalités administratives restent inchangées : la délivrance des actes relève de la compétence des Maires. Pour les usagers, cela signifie que les demandes et déclarations d'urbanisme sont toujours à déposer en Mairie qui les transmet ensuite au service instructeur des ADS.



D'INFOS

Site ADS Sud

Pôle instructeur pour Agde, Bessan, Castelnaud-de-Guers, Florensac, Pinet, Pomerols, Portiragnes et Vias

Hôtel de ville,
rue Alsace Lorraine • Agde
Tél. 04 67 94 64 84
ads-sud@agglohm.net

Site ADS Nord

Pôle instructeur pour les communes d'Adissan, d'Aumes, Caux, Lézignan-la-Cèbe, Montagnac, Néziguan-l'Evêque, Nizas, Pézenas, St-Pons-de-Mauchiens, St-Thibéry, Tourbes.

Résidence de la butte verte,
bd Jacques Monod • Pézenas
Tél. 04 67 30 96 34
ads-nord@agglohm.net

JUSTICE

ET SÉCURITÉ



LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

UN SERVICE GRATUIT OUVERT À TOUS

Notre Agglo dispose d'une Maison de la Justice et du Droit (MJD) qui vous reçoit à Agde et à Pézenas. Les habitants ont ainsi la possibilité de rencontrer gratuitement des associations et professionnels du droit pour trouver des éléments de réponse à leur problématique.

De nombreux intervenants assurent une présence judiciaire gratuite de proximité pour répondre à vos besoins d'information :

- > Des avocats, commissaires de justice, notaires et experts-comptables qui tiennent des consultations gratuites.
- > Des juristes de diverses associations : d'aide aux victimes et d'accès au droit.
- > Des conciliateurs, médiateurs et des délégués du défenseur des droits pour régler les litiges civils et administratifs.
- > Des audiences sont assurées par les délégués du Procureur pour apporter des réponses judiciaires adaptées à certaines formes de délinquance, notamment par le biais des procédures d'ordonnances pénales et d'alternatives aux poursuites.
- > Des procédures de rappel à l'ordre impulsées par les Maires sont également menées et concernent principalement : les troubles à la tranquillité publique, la dégradation de mobilier urbain, l'absentéisme scolaire aggravé...



- > C'est également le lieu de la coordination d'animations des actions du service prévention médiation pour Agde et de celles du Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD Hérault Méditerranée) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

D'INFOS

La Maison de la Justice et du Droit

• MJD Agde

Rue de la solidarité, Espace Mirabel

Du lundi au vendredi

(8h30-12h et 13h30-17h)

Tél. 04 67 35 83 60

• MJD Pézenas - Mairie

8 parking Bobby Lapointe

Entrée Cour Zévort

1^{er} étage avec ascenseur

Du lundi au jeudi

(8h30-12h et 13h30-17h)

et le vendredi (8h30-12h)

Tél. 04 67 94 62 51



AGENCES

POSTALES



LES AGENCES POSTALES INTERCOMMUNALES

Afin de pérenniser ce service de proximité sur des communes où il est menacé ou inexistant, l'Agglo Hérault Méditerranée a établi une convention avec la Poste.



Un service de proximité

La poste de Cazouls d'Hérault a ainsi pu maintenir son service public en devenant la première poste intercommunale de France. D'autres communes ont suivi la démarche : c'est le cas de Saint-Pons-de-Mauchiens, d'Aumes et de Pinet.



Situées au cœur des villages, ces agences permettent de créer du lien et de maintenir une activité de service public grâce à un accueil polyvalent.



D'INFOS

- > **Aumes**
14h-16h50 du lundi au vendredi
Tél. 04 67 37 70 92
- > **Cazouls d'Hérault**
9h-12h30 du lundi au vendredi
+ 1 samedi sur 2
Tél. 04 67 25 38 20
- > **Pinet**
9h-12h du mardi au samedi
Tél. 04 67 77 79 83
- > **Saint-Pons-de-Mauchiens**
8h30-12h du lundi au vendredi
Tél. 04 67 98 74 89

VOUS ÊTES CURIEUX ?

RENDEZ-VOUS DANS NOS 11 MÉDIATHÈQUES



CONCEPTION SERVICE COMMUNICATION AGGLO HERAULT-MEDITERRANEE DU 06 47 88 79



RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES

L'AGGLOMÉRATION S'ENGAGE POUR LA CULTURE
WWW.MEDIATHEQUE.CAHM.NET

MÉDIATHÈQUES

FAITES LE PLEIN DE CULTURE !

Le réseau des médiathèques de l'agglo dispose de 75000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD).



Le réseau intercommunal de lecture publique regroupe aujourd'hui 11 médiathèques : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls-d'Hérault, Lézignan-La-Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.



Comment réserver ?

Grâce à l'Agglo, l'abonnement à une de ces médiathèques donne accès au fonds documentaire de toutes les autres. Vous pouvez réserver les ouvrages en un seul clic sur le site sur <http://mediatheque.cahm.net>



Une navette

Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette.

Il suffit juste de passer commande, en consultant le catalogue du réseau disponible sur le site ou sur place dans les médiathèques.

Le retour des documents est également décentralisé. Vous pourrez donc vous rendre indifféremment dans une des 11 médiathèques du réseau.



Un point wi-fi gratuit

Un point libre accès wi-fi est mis à la disposition des visiteurs, qu'ils soient abonnés ou pas.



Le prêt de jeux

Dans le réseau de l'Agglo, les jeux de société ont toute leur place. Le ludothécaire sélectionne les meilleurs jeux pour vous les proposer en prêt.

De plus, des séances de jeux sont proposées dans les médiathèques du réseau, ainsi que des soirées jeux.



Des animations

Les médiathèques accueillent différents publics : les écoles, les crèches et réseaux d'assistantes maternelles et quelques maisons de retraite. Elles travaillent également en partenariat avec les associations et proposent de nombreuses animations : expositions, ateliers d'écriture, lectures aux enfants et spectacles jeunesse, ateliers d'arts plastiques, ateliers d'archéologie, animations ludiques, clubs de lecture et rencontre littéraires, concerts... Le réseau des médiathèques est également partenaire de grandes manifestations telles que le Printival, les rencontres cinéma de Pézenas, le festival "des mots'gnac", à Montagnac ou encore le festival Jazz et les rendez-vous autour du vin à Saint-Thibéry.



Réseaux sociaux

Ils permettent de suivre les actualités et d'accéder à nos conseils de lecture. L'objectif est de valoriser les biens communs culturels et d'inciter au partage de la culture.

Vous pouvez également adhérer au groupe Facebook de la médiathèque de votre choix et nous suivre également sur Instagram.



**Médiathèques Agglo
Hérault Méditerranée**



mediatheques_cahm



Comment adhérer?

Tous les habitants du territoire peuvent adhérer au réseau des médiathèques. Il suffit de se présenter à l'accueil de l'une des médiathèques du réseau avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, une pièce d'identité et une autorisation parentale pour les jeunes de moins de 16 ans. Une carte (valable 1 an) est alors délivrée. Elle donne accès aux 11 médiathèques, et à l'ensemble des services proposés.

La carte est gratuite pour tous !
Que vous soyez ou non résident de l'Agglo Hérault Méditerranée.



- > **Médiathèque François de Mirman**
Rue de la poste • Adissan
Tél. 04 67 09 98 36

- > **Médiathèque d'Aumes**
Place de la Mairie • Aumes
Tél. 04 67 09 98 39

- > **Médiathèque François Rabelais**
Rue Jules Ferry • Caux
Tél. 04 67 09 98 38

- > **Médiathèque Yvette Guillot**
Place de la Mairie
Cazouls-d'Hérault
Tél. 04 67 25 27 40

- > **Médiathèque Adèle Foli**
15, rue de Ecoles
Lézignan-la-Cèbe
Tél. 04 67 09 98 40

- > **Médiathèque de Montagnac**
Maison de la Culture et du Patrimoine
21, rue Malirat • Montagnac
Tél. 04 67 24 14 32

- > **Médiathèque de Nizas**
Rue des rosiers • Nizas
Tél. 04 67 09 98 35

- > **Médiathèque de Pinet**
Place Pierre Thieule • Pinet
Tél. 04 67 77 01 15
(pôle multi services)
mediatheque.pinet@wanadoo.fr

- > **Médiathèque Pierre Alarcon**
8, av. de Florensac • Pomérols
Tél. 04 67 90 52 69

- > **Médiathèque Georges Brassens**
Place Francis Laurent
Saint-Thibéry
Tél. 04 67 09 98 41



D'INFOS

Médiathèque Edmond Charlot
Place Frédéric Mistral • BP 37
Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
<http://mediatheque.cahm.net>



**CULTIVEZ-VOUS
DANS NOS MÉDIATHÈQUES
C'EST GRATUIT !**



RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES
L'AGGLO S'ENGAGE POUR LA CULTURE

WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET

MÉTIRS D'ART



LES SITES DES MÉTIERS D'ART DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE



La galerie de la Perle Noire en Agde

- > La galerie de la Perle Noire permet de se plonger dans l'univers des créateurs d'excellence. C'est la vitrine des créateurs, le lieu d'exposition permanente des métiers d'art.
- > La galerie de la Perle Noire présente chaque année des créateurs du pourtour de la Méditerranée et du monde entier, lors des deux expositions qu'elle organise. Ces expositions mettent en scène une sélection de peintures, sculptures et objets d'art uniques.
- > La galerie est aussi le point de départ d'un circuit des Ateliers d'Art de la Perle Noire qui accueillent une quinzaine de créateurs en résidence.



D'INFOS

Galerie de la Perle Noire

6 place Molière • Agde

Tél. 04 67 26 94 12

www.facebook.com/agglommmetisart

Ouvert du mardi au samedi (10h-18h et 14h-18h). Du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours (10h-12h30 et 15h-19h).



La Maison des Métiers d'Art à Pézenas

- > Conçus par Ateliers d'Art de France, en partenariat avec la Ville de Pézenas et l'Agglo Hérault Méditerranée, les espaces de la Maison des Métiers d'Art sont idéalement situés en centre historique, au cœur de la maison consulaire du XVII^e siècle.
- > Les œuvres singulières d'artisans créateurs sont présentées dans 3 espaces d'exposition vente, qui s'étendent sur 300m².
- > Objets décoratifs, mobilier, arts de la table, bijoux, mode et sculptures, en pièces uniques ou séries limitées, composent un aperçu des talents créatifs.



D'INFOS

Maison des Métiers d'Art

6, place Gambetta • Pézenas

Tél. 04 67 98 16 12

pezenas@ateliersdart.com

maisondesmetiersdart.com

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h. Horaires élargis du 1^{er} juillet au 31 août : du lundi au samedi (10h-20h) et le dimanche (14h-20h). Fermeture hivernale du 1^{er} janvier au 31 mars inclus.





TRÈS HAUT DÉBIT

FIBRE OPTIQUE DES CONNEXIONS OPTIMISÉES



En s'appuyant sur son réseau de fibre optique reliant les différentes communes du territoire, notre Agglo propose aux mairies interconnectées un catalogue de services mutualisés. La mise en place de ces services dans les communes leur permet de partager les coûts informatiques, qu'il s'agisse des matériels, des logiciels ou d'autres services numériques.

Mise à disposition de WiFi public

Parmi ces services, on retrouve la mise à disposition de WiFi public destiné à la population mais également pendant les périodes estivales où le nombre de connexions connaît un pic. Le service informatique de l'Agglo accompagne les communes et gère la mutualisation des points WiFi sur un accès haut débit pour permettre à tous de bénéficier d'une bonne connexion au réseau.

Testez votre éligibilité au réseau de fibre optique !

Pour tester votre éligibilité, vous pouvez utiliser la carte OPEN DATA du portail Hérault Data compilant les données commerciales des opérateurs en charge du déploiement de la fibre optique sur le Département de l'Hérault.

Cette carte vous donne plusieurs informations concernant votre logement :

- Votre éligibilité à des offres Fibre.
- Votre adresse telle qu'elle est connue des opérateurs commerciaux.
- D'autres informations utiles pour votre raccordement.

Pour y accéder :
<http://numerique.herault.fr>

Le Département de l'Hérault est en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire de l'Agglo. La fibre optique est un fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet et permet une connexion plus rapide que le réseau ADSL.

S'évader à L'Infini

Fort Brescou, Agde

DÉCOUVREZ NOS PARCOURS SUR CAPDAGDE.COM

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE

L'OFFICE DE TOURISME CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE UNE ÉQUIPE POUR UNE DESTINATION D'EXCEPTION

Acteur majeur de l'attractivité touristique pour les 20 communes de notre territoire, l'office de tourisme assure l'accueil, l'information, la promotion, la communication et le développement sous la marque de destination "Cap d'Agde Méditerranée".



Pour continuer à inscrire le territoire de l'Agglo Hérault Méditerranée parmi les destinations touristiques d'excellence du département de l'Hérault et de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, il exerce les principales missions suivantes :

Accueillir et informer les visiteurs

- > Accueillir le public dans les Bureaux d'Information Touristique : Agde, Cap d'Agde, Grau d'Agde, Vias, Portiragnes, Pézenas, Montagnac, Tourbes.
- > Offrir des services aux visiteurs : documentations, vente de billets, accès wifi, remise de clés...
- > Fournir les informations touristiques et assurer le conseil en séjour avec du personnel d'accueil multilingue.
- > Inscrire les actions engagées dans la démarche nationale "Qualité Tourisme".

**CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE
TOURISME**



Promouvoir la destination

- > Développer l'attractivité touristique en valorisant l'offre : mer et nautisme, patrimoine et culture, vélo, sports, activités de pleine nature, famille et enfants, œnotourisme, art de vivre.
- > Mettre en œuvre une stratégie de communication et de marketing sur les marchés touristiques français et internationaux.
- > Engager des actions de promotion : campagnes digitales, internet, médias sociaux, brochures, publicités, newsletters e-marketing, campagnes TV, relations presse, workshops, démarchages professionnels...
- > Animer le site **www.capdagde.com** et la prise de parole sur les réseaux sociaux.

Commercialiser

- > Collecter, qualifier et actualiser l'information sur l'offre touristique et les prestataires.
- > Proposer et vendre les visites guidées, les spectacles/loisirs, notamment avec la billetterie en ligne **reservation.capdagde.com**.
- > Favoriser l'itinérance des visiteurs avec "Les Escapades", des sorties de découverte de nos communes pour un tourisme durable et responsable.
- > Proposer des articles souvenirs identitaires à la boutique du Cap d'Agde et de Pézenas.



Fédérer les acteurs du tourisme

- > Mettre en relation les professionnels pour favoriser les collaborations.
- > Organiser des rencontres pour présenter les actions et réfléchir ensemble au tourisme du futur.
- > Accompagner le développement digital.
- > Valoriser les offres avec les labels nationaux : Accueil vélo, Famille plus, Vignobles et découvertes, France Station Nautique, Pays d'art et d'histoire, Ville et métiers d'art, Sites et cités remarquables, Plus beaux détours de France, Station verte de vacances, Grands Sites Occitanie Sud de France.





Une reconnaissance nationale

L'Office de Tourisme cumule trois distinctions qui reconnaissent un service public du tourisme performant : classement en Catégorie I, marque nationale Qualité Tourisme et label Tourisme Occitanie Sud de France.



LES BUREAUX DE L'OFFICE DE TOURISME

Toute l'année

Siège

LE CAP D'AGDE

Bulle d'accueil • BP 544
34305 LE CAP D'AGDE cedex
Tél. 04 67 01 04 04
www.capdagde.com
contact@capdagde.com
FB : capdagdemediterranee

AGDE

Place de la Belle Agathoise
Tél. 04 67 31 87 50

VIAS

Avenue de la Méditerranée
Tél. 04 67 21 76 25

PORTIRAGNES

Place du Bicentenaire
Tél. 04 67 90 92 51

PÉZENAS

Place des États du Languedoc
Tél. 04 67 98 36 40

TOURBES

Place de l'Eglise
Tél. 04 67 94 43 92

En saison

LE CAP D'AGDE - CENTRE PORT

1 quai du Beauré
Tél. 04 67 01 51 57

LE GRAU D'AGDE

Maison des Services Publics
Quai Fonquerle
Tél. 04 67 94 33 41

PORTIRAGNES

Musée Saluste
Boulevard Frédéric Mistral
Tél. 04 67 09 95 75

MONTAGNAC

1 rue Jean Jaurès
Tél. 04 67 24 18 55

CAP D'AGDE
MÉDITERRANÉE
TOURISME

Les horaires d'ouvertures sont disponibles
sur www.capdagde.com

ANNUAIRE

ÉQUIPEMENT DE LOISIRS

Centre aquatique et Spa, Archipel Agde

Impasse Jean Rat • Agde
Tél. 04 67 35 32 00
centresaquatiquesagglo.com

Centre aquatique "Ô Pézenas"

84, avenue de plaisance
Tél. 04 67 35 32 00
centresaquatiquesagglo.com

TRANSPORT

Agence commerciale

1 bis Quai Commandant Réveille
Agde
Tél. 04 67 01 22 24
www.capbus.fr

Transport à la demande (TAD)

Tél. 0800 350 310

ESPACES VERTS ET PROPRIÉTÉ VOIRIE

SICTOM Agde-Pézenas

Siège administratif :
27, avenue de Pézenas
Nézignan-l'Évêque
Adresse postale :
BP 112 • Pézenas
Tél. 04 67 98 45 83
Fax : 04 67 90 05 98
contact@sictom-pezenas-agde.fr
www.sictom-pezenas-agde.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

Demande d'adhésion pour la mensualisation

Service des eaux :
Tél. 04 67 77 41 20
servicedeseaux@agglohm.net
Agglo Hérault Méditerranée
ZI le Causse 22 av. du 3^{ème}
Millénaire • Saint-Thibéry

Astreintes : Les numéros utiles en cas de problème

> Pour les communes du Sud
Eau et assainissement (*Pomérols,
Saint-Thibéry, Bessan, Florensac*)
Tél. 06 28 53 48 85

> Pour les communes du Nord

*Pézenas (eau potable), Castelnau-
de-Guers (eau et assainissement),
Lézignan-la-Cèbe (eau et assainisse-
ment), Tourbes (assainissement),
Nizas (assainissement), Cazouls-
d'Hérault (assainissement), Adissan
(assainissement), Caux (assainissement)*
Tél. 07 87 62 36 81

Pour les communes exploitées en Délégation de Service Public :

> Pinet, Vias et Montagnac
Tél. 0 977 428 465

> Agde, Aumes, Portiragnes, St-Pons-
de-Mauchiens et Nézignan-l'Évêque.
Tél. 0 977 401 138

AGRICULTURE

Tél. 04 11 79 02 20
k.capus@agglohm.net

ÉCONOMIE

GIGAMED

Tél. 04 99 47 48 93
Zone d'activité de la Capucière
Bessan

GIGAMED EXPLORE

Tél. 04 99 47 48 93
25 avenue de Pézenas
Saint-Thibéry

Pépinières GIGAMED et innovation

Julien Machado
j.machado@agglohm.net
https://investincap.fr/
Tél. 04 67 77 42 91
Port. 06 79 83 40 42

Aide et Accompagnement aux Entreprises

Cybil Lechiguero
c.lechiguero@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 84
Port. 06 65 00 04 33

Agence d'Attractivité Economique BLUE / CAHM

Séverine Michau
s.michau@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 20
Port. 07 86 95 10 56

Maeva Rion

Tél. 06 07 33 54 93
contact@investinblue.fr
www.investinblue.fr

Aide et Accompagnement aux Entreprises

Cybil Lechiguero
c.lechiguero@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 84
Port. 06 65 00 04 33

HABITAT

Guichet Rénov'Occitanie

Tél. 04 11 79 02 22
guichet-renovoccitanie@agglohm.net
*Permanence téléphonique les lundis,
mardis, mercredis et vendredis matin.
*Permanence d'accueil, sur RDV, les
jeudis matin sur Pézenas et les jeudis
après-midi sur Agde.

Mission cœur de ville

32 rue Jean Roger • Agde
Tél. 04 67 21 31 30
maisonhabitat@agglohm.net

Service habitat

Permis de louer
Tél. 04 99 47 48 79

Compagnons Bâtisseurs

Tél. 04 67 92 55 30

ADIL

Tél. 04 67 55 55 55
(taper 1) Site internet : adil34.org
(rubrique contact)

LA MISSION CŒUR DE VILLE D'AGDE

32 Rue Jean Roger
Tél. 04 67 21 31 30
l.belda@agglohm.net

LE CAMPUS CONNECTÉ

30 rue Jean Roger • Agde
Tél. 04 99 47 48 82
Port. 06 45 55 29 45
campus-connecte@ville-agde.fr

FORMATION ET EMPLOI

PLIE

36, rue Jean-Jacques Rousseau
Agde
Tél. 04 67 01 07 95
plie@agglohm.net

MTS

2 rue de la Citrine • Agde
(France Services, de sept.
à février)

Avenue des sergents • Cap d'Agde
(Mairie annexe de mars à août)
Tél. 04 67 32 82 80
accueil.mts@agglohm.net

La petite fabrique

30 rue Jean Roger • Agde
Tél. 04 30 23 94 42
lapetitefabrique@agglohm.net

SERVICES PUBLICS

France services

Accueil principal
2 rue de la citrine • Agde
fs.agde@agglohm.net
Tél. 04 67 01 24 22

Pour les permanences :

fs.itinerance@agglohm.net
Tél. 04 67 01 07 93

URBANISME

Site ADS Sud

*Pôle instructeur pour Agde, Bessan,
Castelnau-de-Guers, Florensac, Pinet,
Pomerols, Portiragnes et Vias.*

Hôtel de ville,
rue Alsace Lorraine • Agde
Tél. 04 67 94 64 84
ads-sud@agglohm.net

Site ADS Nord

*Pôle instructeur pour les communes
d'Adissan, d'Aumes, Caux, Lézignan-
la-Cèbe, Montagnac, Nézignan-l'Évêque,
Nizas, Pézenas, St-Pons-de-Mauchiens,
St-Thibéry, Tourbes.*

Résidence de la butte verte,
bd Jacques Monod • Pézenas
Tél. 04 67 30 96 34
ads-nord@agglohm.net

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

• MJD Agde

Rue de la solidarité espace Mirabel
Tél. 04 67 35 83 60

• MJD Pézenas - Mairie

8 parking Bobby Lapointe
Entrée Cour Zévort
1^{er} étage avec ascenseur
Tél. 04 67 94 62 51

AGENCES POSTALES

> Aumes

14h-16h50 du lundi au vendredi
Tél. 04 67 37 70 92

> Cazouls d'Hérault

9h-12h30 du lundi au vendredi
+ 1 samedi sur 2
Tél. 04 67 25 38 20

> Pinet

9h-12h du mardi au samedi
Tél. 04 67 77 79 83

> Saint-Pons-de-Mauchiens

8h30-12h du lundi au vendredi
Tél. 04 67 98 74 89

MÉDIATHÈQUES

Médiathèque Edmond Charlot

Place Frédéric Mistral • BP 37
Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
http://mediatheque.cahm.net

MÉTIERS D'ART

Galerie de la Perle Noire

6 place Molière • Agde
Tél. 04 67 26 94 12
facebook.com/agglohmmetisart

Maison des Métiers d'Art

6 place Gambetta • Pézenas
Tél. 04 67 98 16 12
pezenas@ateliersdart.com
maisondesmetisart.com

TOURISME

Toute l'année

Siège : LE CAP D'AGDE

Bulle d'accueil • BP 544
Tél. 04 67 01 04 04
www.capdagde.com
contact@capdagde.com
FB : capdagdemediterranee

AGDE

Place de la Belle Agathoise
Tél. 04 67 31 87 50

VIAS

Avenue de la Méditerranée
Tél. 04 67 21 76 25

PORTIRAGNES

Place du Bicentenaire
Tél. 04 67 90 92 51

PÉZENAS

Place des États du Languedoc
Tél. 04 67 98 36 40

TOURBES

Place de l'Eglise
Tél. 04 67 94 43 92

En saison

LE CAP D'AGDE - CENTRE PORT

1 quai du Beaupré
Tél. 04 67 01 51 57

LE GRAU D'AGDE

Maison des Services Publics
Quai Fonquerle
Tél. 04 67 94 33 41

PORTIRAGNES

Musée Saluste
Boulevard Frédéric Mistral
Tél. 04 67 09 95 75

MONTAGNAC

1 rue Jean Jaurès
Tél. 04 67 24 18 55



RETROUVEZ-NOUS SUR
WWW.AGGLO-HERAULTMEDITERRANEE.NET

- AGDE
- ADISSAN
- AUMES
- BESSAN
- CASTELNAU-DE-GUERS
- CAUX
- CAZOULS-D'HÉRAULT
- FLORENSAC
- LÉZIGNAN-LA-CÈBE
- MONTAGNAC
- NÉZIGNAN-L'EVÊQUE
- NIZAS
- PÉZENAS
- PINET
- POMÉROLS
- PORTIRAGNES
- ST-PONS-DE-MAUCHIENS
- ST-THIBÉRY
- TOURBES
- VIAS

